



Réunion du 16 Décembre 2019

Responsable : Charly PANTANO 06 48 42 18 20

Membre : Marie Pierre FOLLEAS - Tél : 06 82 06 41 88

COURRIERS

SAINT CHAMOND FOOT : réponse faite par mail + par téléphone

FC BONSON ST CYPRIEN : réponse faite par mail, sur l'utilisation des tablettes pour 2 matchs à la suite le même jour.

ESP.CROIX L'ORME LA RICAMARIE : modification de la date pour récupérer une tablette FMI

M Ilyes FETISSI : demande d'information complémentaire suite à problème avec la tablette FMI, lors du match du 8 décembre

ST CHAMOND FOOT : problème résolu

ST CYR LES VIGNES : problème de synchronisation lors du match du 7 décembre

ST VICTOR SUR LOIRE : vol de 2 tablettes FMI dans le vestiaire de l'arbitre non fermé à clé

SAVIGNEUX-MONTBRISON : lu, noté

RENCONTRES AVEC CAMERA EMBARQUEE

Rencontres de la Coupe de la Loire avec « caméra embarquée » le week-end du 21-22 décembre, en semaine 51 :

BRIENNON US 1 / FOUILLOUSE US

ROANNE PARC 1 / SAVIGNEUX-MONTBRISON

SE SUC TERRENOIRE / VILLEREST US 1

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les Clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le motif **au moins 3 semaines avant la date de la rencontre si possible.**

Les demandes de dernière minute merci de contacter Charly PANTANO par téléphone

Après validation de la commission de prévention un délégué DLF avec la caméra embarquée (GO PRO) sera **désigné à la charge du club.**

TABLETTE FMI

Les clubs doivent transmettre la feuille de match informatisée (FMI) dès la fin de la rencontre. Pour les clubs jouant le samedi, ne pas attendre le dimanche soir.

Que faire en cas de report avec la FMI ?

La saisie des reports de rencontre par les clubs sur « Footclubs » n'est plus possible.

Dans le cas où la rencontre est annulée en amont (la veille ou le matin), le club visiteur et les officiels sont informés par le club recevant et ne se déplace pas.

Le club recevant adresse le jour même un mail d'information de ce report au District de la Loire.

Le club recevant n'a pas à intervenir sur la tablette ou sur « Footclubs ». Seul le District peut effectuer cette saisie.

En l'absence de saisie par le District, le match n'apparaît pas comme reporté sur le site internet, d'où l'absolue nécessité de prévenir l'adversaire et les officiels de la rencontre.